

LE PRURIT AU COURS DU CANCER

LES OBJECTIFS DE CETTE NOTICE

Cette notice a pour objectif de vous aider à mieux comprendre le prurit (ou sensations de grattage/démangeaisons) que vous pouvez ressentir au cours des traitements contre votre cancer. Elle explique notamment ce qu'est le prurit, pourquoi et comment il apparait et la meilleure façon de le prévenir et de le traiter.

QU'EST CE QUE LE PRURIT?

Le prurit est une sensation désagréable sur la peau qui provoque l'envie de se gratter afin de se soulager. La manifestation de grattage ou de démangeaisons peut être un signe associé à plusieurs situations médicales (atteinte dermatologique ou anomalie systémique) et peut être reliée à la prise de certains médicaments, notamment anticancéreux. Le prurit peut être persistant ou intermittent, localisé à certaines parties du corps ou plus diffus. On parle de prurit chronique lorsque les symptômes persistent plus de 6 mois. Qu'il soit aigu ou chronique, le prurit peut impacter sévèrement la qualité de vie et perturber significativement le sommeil. Si le prurit persiste (ou apparait malgré des mesures préventives appropriées, voir ci-dessous), il apparait nécessaire de consulter un dermatologue.

QUI EST CONCERNE PAR LE PRURIT ?

Le prurit peut concerner tout le monde, quel que soit l'âge, des enfants aux personnes âgées. Il peut être le reflet de nombreuses situations : allergie de contact, intolérances alimentaires, maladies dermatologiques, maladies du foie ou des reins, modifications endocriniennes, cancer sous-jacent, infections, maladies neurologiques ou psychiatriques. Dans certains cas, le prurit et les sensations de grattage peuvent être induits par des médicaments. Notamment, les traitements anticancéreux peuvent parfois induire un prurit.

POURQUOI LES PATIENTS TRAITES POUR UN CANCER PEUVENT PRESENTER UN PRURIT?

Les patients peuvent être affectés par des sensations de grattage ou de démangeaisons du fait du cancer lui-même, de la présence d'une peau sèche qui favorise ce prurit ou bien suite à la prise de certains médicaments anticancéreux. Jusqu'à 50% des patients traités contre un cancer peuvent en effet présenter un prurit directement lié à leur traitement anticancéreux. Dans ce cas, le mécanisme varie en fonction de la molécule anticancéreuse qui induit le prurit (chimiothérapie, thérapies ciblées, immunothérapie, hormonothérapie).

COMMENT LE PRURIT APPARAÎT-IL, ET QUELS EN SONT LES SYMPTÔMES?

Quand le prurit est directement lié aux traitements contre le cancer, il peut survenir de façon isolée, c'est à dire sans modification visible sur votre peau. Cependant, le grattage répété de votre peau peut induire :

- Excoriations et saignements
- Zones rouges épaissies, en relief (« lichénification »)
- croûtes
- infections

Vous pouvez ressentir la sensation de grattage sur tout le corps ou de façon localisée à certaines zones spécifiques. Il peut être d'intensité variable, léger ou sévère, pouvant affecter votre vie de tous les jours et votre sommeil.

Parfois le prurit peut être associé à d'autres réactions cutanées comme un eczéma, du psoriasis, de l'urticaire ou une peau sèche (xérose). Dans ce cas, votre peau peut prendre un aspect inhabituel, avec des rougeurs, des vésicules ou bulles, des zones squameuses.

COMMENT LE PRURIT EST-IL TRAITÉ?

Prévention, dépistage précoce et prise en charge rapide de ce prurit lié aux traitements anticancéreux sont très importants pour limiter les arrêts intempestifs ou les diminutions de doses de la thérapie en cause.

Lorsque le prurit est directement lié au traitement anticancéreux, la prise en charge repose avant tout sur toutes les mesures qui permettent de vous soulager, tout en maintenant votre traitement. Il est aussi essentiel de corriger la peau sèche si elle est présente.

Votre médecin peut vous prescrire plusieurs types de traitements topiques (crèmes, pommade...) pour traiter ce prurit. Ces traitements topiques sont directement appliqués sur la peau. Ils peuvent comprendre :

- des crèmes hydratantes/émollientes
- des produits anti-inflammatoires (inhibiteurs de la calcineurine, dermocorticoïdes) ou des antibiotiques locaux (médicaments qui tuent les germes)

Si les symptômes persistent malgré ces traitements locaux, votre médecin peut alors vous prescrire des médicaments par voie orale (prise par la bouche) ou une photothérapie (ex : UVB thérapie). Les traitements oraux du prurit comprennent :

- les antihistaminiques
- les antagonistes du récepteur de la neurokinine-1
- gabapantinoïdes
- les corticoïdes
- des agents immuno-modulateurs
- certains antidépresseurs

QUELS SONT LES CONSEILS PRATIQUES ET LES MESURES PREVENTIVES?

La peau sèche est une cause associée fréquente, qui aggrave le prurit lié aux traitements anticancéreux. Elle peut être traitée par traitements topiques et crèmes hydratantes.

MESURES PREVENTIVES POUR EVITER LA PEAU SECHE

- Eviter les bains trop longs; des douches courtes sont préférables, en privilégiant l'utilisation d'une eau plutôt tiède
- Utiliser des nettoyants doux
- Appliquer une crème émolliente, sans parfum, juste après la douche
- Privilégier les vêtements en coton; éviter les vêtements en laine ou synthétiques
- Consulter son médecin dès que le prurit apparait

Bien que tous les efforts aient été faits pour garantir l'exactitude des informations données dans cette notice, tous les traitements proposés ici ne sont pas adaptés ou efficaces pour chaque personne. Votre médecin référent sera en mesure de vous conseiller de manière plus précise.